

aimés, et comme ils se gênaient beaucoup dans leurs poursuites, ils se battirent. M. d'Orville donna un grand coup d'épée à M. Fleury, qui dut garder le lit six mois. Le vaincu écrivait tous les jours à ma marraine :

“ Je vous aime, disait-il dans ses lettres, je vous adore ; mon sang a coulé pour vous, ma vie ne tient plus qu'à un fil. Dites un mot, et je suis sauvé : si vous êtes cruelle, au contraire, mes plaies vont se rouvrir, et vous m'avez donné la mort.”

(A Continuer.)

SOMMAIRE DES ANNONCES.

Bibles! Bibles!! Bibles!!!—M. Pierre

Huot.

Une Carte.—Vergette.

A Vendre.—S'adresser à celui qui l'aura.

Grande Récompense.—Deux Sous.

Trouvée.—Une Tête de Veau.

Avis important.—Baptiste l'a dit dit.

LE BOURRU.

QUÉBEC 15 DÉCEMBRE, 1859.

LES ÉTRENNES DE MICHEL.

L'*Observateur* de la semaine dernière nous est parvenu avec deux grandes pages de caricatures, qui ne sont pas, à la vérité, du plus beau fini ; mais qui en revanche prennent la place de deux grandes pages de balourdises débitées ordinairement par les compères Huot, Michel et Cie.

C'est ce pauvre diable de Jibé Cauté qui est devenu maintenant le rédacteur en chef de la salle guenille, c'est du travail de moias pour Michel et du temps de plus à flâner pour Pégé.

Malgré cela, le petit Citoyen a encore trouvé moyen de calomnier, d'être immoral, en un mot de se montrer digne et reconnaissant protégé de la Société Biblique. Pauvre Jibé Cauté ! vous aurez beau faire, emplissez si vous voulez de caricatures, les quatre pages de l'*Observateur* Michel, ou plutôt Pégé de Rossinante, trouvera toujours moyen de calomnier, de pa-

tager, de remplir l'ignoble tâche que lui a imposée la Société biblique, c'est-à-dire que tout ce qui est honnête sera insulté, massé, calomnié. Rien ne coûte à des hommes, nous devrions dire à des brutes comme Baptiste, Pégé et Michel. Tous les moyens leur sont bons, pourvu qu'ils nuisent à l'honnête homme, au citoyen honnête, patriote et énergique.

Il paraît que les abonnés de l'*Observateur* sont un peu plus joyeux : Quel beau présent ! quelles belles étrennes que d'être débarrassés de deux pages de rédaction de ce papier ! Quel beau progrès !!!

Avec tout cela ce pauvre Baptiste n'a pu rien dire : aussi !

“ On ne s'attendait guère,

“ A voir Baptiste en cette affaire.”

Ne dirait-on pas vraiment que Michel s'est plu à poser devant Jibé Côté. Nous n'avons qu'à regarder la première figure à laquelle il a donné le nom de Vergette ?

Vraiment diraient les *hommes gens* :

C'est Michel en peinture!!! et nous, nous disons : qu'elle exprime bien ce qu'est Michel !

ENCORE UN AFFIDAVIT !

Dans l'*Observateur* de la semaine dernière, Louis-Michel nous donne un affidavit assermenté devant M. Tessier, Ecr, J. P. Par cet affidavit, le petit effronté jure qu'il est seul rédacteur de sa guenille et que tous les articles éditoriaux, soit en vers ou en prose, sont de lui, à l'exception d'un seul article !

Nous sommes content d'avoir cette occasion d'apprendre à nos lecteurs des choses très sérieuses qu'ils ignorent, et de comparer cet acte avec d'autres de même nature, commis par des gens de la même trempe que Louis-Michel, dont l'affidavit ne nous a pas surpris le moins du monde. Ce qui nous aurait surpris, c'est qu'il ne l'eut pas fait.

Nous disons d'abord que nous ne croyons pas ceux qui ont toujours le serment sur les lèvres, et que l'homme d'honneur donne sa parole et on le croit, tandis que le malhonnête homme n'est pas cru même quand il jure ! Et comment ajouter foi à celui qui viole toutes les lois divines et humaines pour prouver sa véracité, son honnêteté ? C'est une contradiction palpable qui prouve contre celui qui la commet !

Tout le monde se rappelle qu'en l'été de 1857, il y eut une discussion entre le *Courrier du Canada* et le *Canadien*, ou plutôt entre M. Stanislas Drapeau et le petit démocrate si peu drôle qui fut une quinzaine de jours le propriétaire du feu *National*, et qui, avec sa tête penchée sur l'épaule droi-

te, sa chevelure abondante, longue et crépue, ses yeux de chat, son corps guindé, grêle et noueux, ressemble si bien à l'image qu'on se fait d'un lutin ! Dans cette dispute, le grand propriétaire avançait les choses les plus saugrenues contre M. Drapeau, que tout le monde sait être trop adroit et trop prudent pour dire de pareilles choses, quand même il les aurait pensées ; il se serait tû surtout devant le petit être qu'il savait avoir une langue de pie. Cependant, se voyant enfoncer par le raisonnement de M. Drapeau, le drôle publia un affidavit par lequel il jurait que tout ce qu'il avait dit et écrit contre M. Drapeau était la vérité ! Il savait bien que le public n'ajoutait aucune foi à sa parole et il croyait en imposer par un serment ! Cependant, le public crut M. Drapeau sur parole et refusa de croire le petit démocrate sous serment !

Dans l'automne de la même année, on se souvient encore qu'il y eut une élection générale et que le *National* publia les calomnies les plus infâmes contre plusieurs membres des plus respectables du clergé, et notamment contre le révérend M. Beaubien, curé de St. Thomas. Le public se récria contre des mensonges aussi impudents ; mais les démocrates, au lieu de s'en effrayer, redoublèrent d'audace et d'impudeur, et publièrent dans le *National* un affidavit de quatre cultivateurs reconnus pour être les plus mauvais citoyens de la paroisse, lesquels jurèrent que les avancés du *National* contre M. Beaubien étaient vrais en tous points ! On sait que le peuple ne fut pas trompé, qu'il regarda cet affidavit avec horreur ; et l'on peut dire que de là date la chute du *National* ! Voilà ce que tout le monde connaît, mais nous devons ajouter quelques détails que le public ignore.

Les citoyens de St. Thomas furent indignés de la conduite de ces quatre misérables et furent unanimes à les déclarer coupables de parjure. Le dimanche qui suivit, plusieurs citoyens rencontrèrent l'un des signataires parjures et lui demandèrent raison de son acte. Il répondit qu'il avait été trompé ; mais que, puisque la chose était faite, il ne la regrettait pas !!! Mais ce n'est pas tout, la punition a suivi de près l'action. Au printemps de 1858, c'est-à-dire quatre ou cinq mois après, trois de ces braves gens, dont les terres se suivent, si ce n'est qu'elle sont séparés par celle d'un nommé Cloutier, croyons-nous, firent de l'abatris et y mirent le feu ; leurs voisins firent de même et en même temps. Chose incroyable ! le feu prit dans le terroir, gagna les bâtiments, et sans le secours des habitants, tout ce que possédait ces trois familles était la proie des flammes ! Cloutier n'éprouva aucun accident !! Le quatrième, qui demeurait dans la concession voisine, perdit, dans le même temps, par la maladie, la plupart de ses bestiaux !!! La paroisse a été unanime à déclarer que le doigt de la Providence était là, et que c'était une juste punition d--